

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE  
ET DU SPORT  
(INSEPS)



**MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCE ET TECHNIQUE  
EN ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE  
(STAPS)**

**THEME :**

**EVOLUTION ET CAUSES DU PHENOMENE DE  
DISPENSE DANS LES ETABLISSEMENTS PUBICS  
DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE**

**PRÉSENTÉ ET SOUTENU PAR :**

Youssoupha SY

**SOUS LA DIRECTION DE :**

Mr Abdou Karim THIOUNE  
*Professeur à l'INSEPS*

Année universitaire : 1998-1999

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE  
ET DU SPORT  
(INSEPS)



MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCE ET TECHNIQUE  
EN ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE  
(STAPS)

THEME :

**EVOLUTION ET CAUSES DU PHENOMENE DE  
DISPENSE DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS  
DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE**

**PRÉSENTÉ ET SOUTENU PAR :**

Youssoupha SY

**SOUS LA DIRECTION DE :**

Mr Abdou Karim THIOUNE  
*Professeur à l'INSEPS*

Année universitaire : 1998-1999

## DEDICACES

Je dédie ce travail à :

- Mon père El hadj Malick SY, ma mère Ndèye Marie CISSE et ma tante Fatou N'DIAYE, qui n'ont ménagé aucun effort pour me donner une éducation de qualité.
- Mon beau-père Mamadou DIAW et ma belle-mère Fatou SAMB pour leur amour et leur soutien indéfectible.
- Mon épouse Binetou Rassoul DIAW, pour sa compréhension, son soutien, son aide et son engagement sans faille pour ma réussite.
- Mon fils Hamidou Diaw SY qui m'est très cher.
- Mon ami de tous les temps Hamidou DIAW et son épouse Khardiata, que notre amitié s'éternise.
- Tous mes parents, mes frères, mes sœurs et à tous mes amis, pour leurs assistances durant les moments les plus difficiles et leurs conseils ont été d'un grand apport pour nous.
- A tous les étudiants et le personnel de l'INSEPS.

## REMERCIEMENTS

- J'exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance à Monsieur Abdou Karim THIOUNE pour avoir su guider avec patience et méthode ce travail.
- A tous les professeurs de l'INSEPS qui ont participé à ma formation.
- A Monsieur Grégoire DIATTA et Madame Anastasie DIAKHATE née THIAW, bibliothécaires de l'INSEPS.
- A tous les professeurs d'EPS des lycées Lamine GUEYE, Blaise DIAGNE, Seydou Nourou TALL et John F KENNEDY.
- Au préfet d'EPS du Cours Sainte - Marie de Hann.
- Aux médecins du centre médico-scolaire.
- A tous mes camarades de promotion.
- A mes amis étudiants de l'INSEPS : Idrissa DIALLO, Ousmane MBALLO, Abdoulaye N'DIAYE, Mamadou DIENG....
- A tous ceux qui ont contribué à la collecte des données de l'étude.
- A toutes les personnes, qui de près ou de loin, nous ont aidé à réaliser ce mémoire.

## SOMMAIRE

• INTRODUCTION.....	1
• PREMIERE PARTIE : Revue de Littérature .....	6
• DEUXIEME PARTIE : Méthodologie	
I . Méthodes et Instruments .....	11
II . Population de la recherche et échantillonnage .....	12
III . Limites de l'enquête.....	12
IV . Collecte des données.....	12
V . Traitement des données .....	13
• TROISIEME PARTIE : Présentation des résultats suivie de commentaires et discussions	
Tableau 1 .....	15
Tableau 2 .....	19
Tableau 3 .....	21
Tableau 4 .....	22
Tableau 5a .....	24
Tableau 5b .....	24
Tableau 6a.....	26
Tableau 6b .....	26
Tableau 7a.....	27
Tableau 7b .....	27
Tableau 8 .....	28
Tableau 9 .....	29
Tableau 10 .....	30
Tableau 11 .....	31
Tableau 12 .....	32
Tableau 13 .....	33
• QUATRIEME PARTIE : Recommandations.....	35
• CONCLUSION .....	37
Bibliographie	
Annexes	

## INTRODUCTION

L'EPS, de par son intérêt sur toutes les dimensions de la personnalité, de par ses rapports avec les activités scolaires, doit reprendre sa place dans l'organisation du système éducatif.

Car elle se propose de favoriser l'intégration de l'individu sain de corps et d'esprit dans la société, de renforcer la socialisation des enfants tout en permettant à chacun de s'épanouir, de développer ses aptitudes, de façonner un ensemble d'attitudes, de comportements indispensables à l'équilibre du citoyen.

Toute formation qui ne prend pas en charge la totalité de l'individu, les données socio-culturelles de son milieu, risque d'engendrer des êtres incapables de s'adapter à leur environnement.

Ainsi, nous avons tous droit à la pratique des activités physiques et sportives, plus particulièrement les personnes avec handicap (moteur, psychique, physiologique etc.).

Dans ce cadre, l'UNESCO, en 1976, lors de la première conférence internationale des Ministres et des Leaders en activité physique, a établi que la personne avec handicap a des droits spécifiques en égard de la pratique de l'activité physique.

Une charte internationale a été élaborée et l'article premier mentionne que la pratique de l'EPS est un droit fondamental pour tous: *"Tout être humain a le droit d'accéder à l'éducation physique et au sport, qui sont indispensables à l'épanouissement de sa personnalité. Le droit de développer des aptitudes physiques, intellectuelles et morales par l'éducation physique et le sport doit*

*être garanti tant dans le cadre du système éducatif que dans les autres aspects de la vie sociale.*

*Chacun, en accord avec la tradition sportive de son pays doit avoir toutes les possibilités de pratiquer l'éducation physique et le sport, d'améliorer sa condition physique et de parvenir au niveau de performance sportive correspondant à ses dons.*

*Des conditions particulières doivent être offertes aux jeunes, y compris les enfants d'âge préscolaire, aux personnes âgées et aux handicapés, afin de permettre le développement intégral de leur personnalité grâce à des programmes d'éducation physique et de sport adaptés à leurs besoins".*

Ainsi, l'EPS est la seule discipline où le corps de l'élève est pris en compte pour être éduqué, mais d'où il peut être contradictoirement exclu pour déficience et inaptitude.

Les enfants atteints de certaines maladies respiratoires, cardiaques, de diabète, d'obésité, de troubles neurologiques..., doivent restreindre leurs activités physiques.

Cependant, trop souvent ces activités sont négligées à cause de la complicité ou du peu d'importance que certains médecins, infirmiers et parents accordent à l'E.P.S.

Ainsi abusivement accordée, la dispense en E.P.S risque de créer un précédent fâcheux, car elle confine à l'enfant, supposé inapte, dans un sédentarisme qui nuit à sa santé et à son développement.

Malgré la reconnaissance de son importance, l'enseignement de l'E.P.S au cycle moyen et secondaire se heurte à beaucoup de difficultés.

Parmi ces difficultés, nous notons la résistance des élèves qui se manifestent par le recours aux dispenses.

En effet d'après les recherches sur l'évolution du taux de dispense de la 6<sup>ème</sup> à la terminale que nous avons pu faire dans quelques lycées de Dakar, nous avons constaté un certain nombre de faits qui évoluent dans un sens, qui nous paraît intéressant.

1. Comment évolue le phénomène de dispense de la 6<sup>ème</sup> à la terminale dans nos établissements publics ?
2. Quelles sont les raisons liées à l'évolution du phénomène de dispense en E.P.S .

C'est là, des questions auxquelles le désir d'y répondre, nous a conduit à étudier de plus près l'évolution et les causes du phénomène de dispense en E.P.S dans le cycle moyen et secondaire.

Ainsi, nous avons élaboré notre hypothèse de recherche comme suit:

Plus on avance dans le cycle d'enseignement ( 6<sup>ème</sup> à la T<sup>le</sup> ), plus le nombre de dispenses évolue; en outre, les classes d'examen semblent requérir un taux de recrudescence plus important.



Par ailleurs, les causes de dispense sont multiformes et peuvent être classées en trois ordres:

- Causes de maladies
  
- Causes d'administration, médico-scolaire (système d'organisation de la visite médicale et l'octroi des dispenses)
  
- Causes pédagogiques (programmes, évaluation, infrastructure... )

En effet la question que nous abordons dans ce travail n'est pas à notre connaissance bien traitée dans son ensemble par les ouvrages et mémoires que nous avons consultés.

Dès lors, elle sera abordée selon un plan en quatre chapitres:

Le chapitre I sera consacré à la revue de littérature. Dans le chapitre II nous parlerons de la méthodologie.

Nos résultats seront présentés, commentés et discutés dans le chapitre III. Et enfin, le chapitre IV sera réservé aux recommandations.

**PREMIERE PARTIE :**

**REVUE DE LITTERATURE**

## **PREMIERE PARTIE : Revue de Littérature**

L'EPS est la base sur laquelle tout repose. Rousseau qui lui accorde beaucoup d'intérêt, note sur ce point l'accord de tous les éducateurs qui l'ont précédé. Ni l'antiquité, ni d'avantage le Moyen Age ne l'ont méprisée. Le Docteur Alexis Carrel a marqué fortement les risques attachés à son déclin dans les pays qui l'ont négligée.

Cependant, le développement de la vie citadine avec tous ses artifices, le fait même que les progrès de la science et de l'hygiène ont permis à un plus grand nombre d'enfants (y compris les physiquement débiles) de subsister, ont rendu nécessaire de suivre avec plus d'attention le développement corporel des êtres.

Amener les enfants à la vie n'est rien, il faut encore les amener à une maturité harmonieuse et au besoin, la refaire en eux. Comme le disait Montaigne "Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme".

L'EPS a pour premier objet d'assurer la santé par le développement normal de l'organisme, en cherchant à remédier à toutes les déficiences que l'être peut présenter dans sa constitution native et à celles qu'il risque de contracter au cours de sa croissance. Elle suppose donc un contrôle permanent de la façon dont celle-ci s'opère à tous les âges.

Or la santé, l'état d'équilibre et le bon fonctionnement de l'organisme, est bonne en elle-même, parce qu'elle débarrasse l'esprit de tout souci relatif au corps, parce qu'elle s'accompagne d'un sentiment de joie, de bien-être, de sécurité, de confiance dans l'outil physique dont on est sûr qu'il est apte à fournir

tous les efforts qui lui seront demandés. En second, l'EPS a pour objet d'améliorer sans cesse l'instrument de toutes nos activités.

Les travaux de Claude BERNARD, de CHAUVEAU, de MAREY, ont montré quel était le rôle du mouvement dans la vie organique. "L'observation journalière démontre que la gymnastique développe la masse et la résistance des muscles, épaissit les os, facilite la rapidité et l'aisance des gestes".

Les effets mentaux ne sont pas moins remarquables. Le développement psychique de l'enfant et de l'adolescent est subordonné aux conditions d'un développement physique normal.

Ainsi chez l'enfant, la passivité physique coïncide avec une tendance à la passivité mentale et psychique, qui sont causées par des excitations qui se modifient constamment. Ce qui rend évident une interaction entre les différentes dimensions de la personnalité.

Il faut fortement inciter les jeunes à acquérir le "savoir-faire" biologique et psychologique de l'entraînement et leur enseigner l'hygiène préventive. Si l'on considère qu'il existe des millions d'adultes habituellement inactifs, de fumeurs, de personnes qui ne savent pas s'alimenter ..., l'école a jusqu'ici subi un échec dans ce domaine.

Cependant, René HUBERT et J.TESSIE pensent respectivement que l'EPS doit permettre :

- d'assurer la santé et le développement normal de l'organisme, améliorer l'instrument de toute activité.

- Eduquer l'attention, de maîtriser les émotions, de développer le goût du beau.

Notre pays au regard des instructions officiels a choisi pour l'enseignement de l'EPS les objectifs relatifs suivants :

- La recherche d'un développement organique et foncier par une respiration cardiaque et musculaire.
- L'éducation motrice fondamentale par le développement des facteurs d'exécution (vitesse, adresse, souplesse, force, résistance).
- Au développement des qualités de caractère à la fois individuelle et collective.

En dehors des objectifs généraux, chaque société cherche à assigner à l'éducation physique des objectifs susceptibles de répondre à ses attentes. C'est dans ce sens qu'au Sénégal, la loi n° 84-59 portant charte du sport a été promulguée le 23 MAI 1984. Elle est l'expression la plus achevée de la politique nationale actuelle en matière d'EPS.

En son article 2, Chapitre 1<sup>er</sup>, cette loi considère comme facteur d'éducation d'hygiène corporelle et de santé de la jeunesse.

Il est étonnant dès lors, malgré l'importance de l'arsenal des textes qui organisent l'enseignement de l'EPS, de voir encore cette matière souffrir de nos jours de différents méfaits qui ont pour noms :

- Négligence
- Ignorance
- Complaisance
- Laxisme

Par ailleurs, la pauvreté de la documentation sur la question de dispense nous étonne à plus d'un titre, car ce phénomène a toujours été posé sans que des solutions et des stratégies pertinentes, soient apportées pour atténuer sa recrudescence.

**DEUXIEME PARTIE :**

**METHODOLOGIE**

## **DEUXIEME PARTIE : Méthodologie**

### **I . Méthodes et Instruments**

Dans un premier temps, pour étudier l'évolution du phénomène des dispenses de la sixième à la Terminale en EPS, dans quelques établissements publics, nous avons consulté les registres de composition durant une année scolaire pleine (1997-1998).

Ainsi, nous avons relevé le nombre d'élèves dispensés en EPS dans chaque classe. A l'issu des données obtenues sur la base de ces registres, nous avons établi la courbe d'évolution du phénomène des dispenses de la sixième à la Terminale.

Dans un établissement privé, le Cours Sainte-Marie de Hann, nous avons essayé de voir comment le phénomène se comporte pour obtenir des éléments de comparaison.

Dans un deuxième temps, pour comprendre les raisons qui expliquent l'évolution du phénomène, nous avons procédé par une méthode de l'enquête avec comme instrument le questionnaire.

En plus de l'enquête nous avons interrogé les médecins du centre médico-scolaire et quelques professeurs d'EPS.



## **II . Population de la recherche et Echantillonnage**

Nos questionnaires ont été distribués à des élèves dispensés en EPS qui sont en classe de Terminale, parce que nous les jugeons aptes à nous faire la genèse de leur dispense en EPS.

Sur 100 questionnaires, 50 étaient distribués à des filles et 50 à des garçons.

## **III . Limites de l'enquête**

Néanmoins, nous n'avons pas pu enquêter sur toute la population des élèves dispensés en EPS du Sénégal pour des raisons de moyen et de temps.

Ainsi, nous avons porté notre étude sur quatre établissements ( Lycée Lamine GUEYE ; Lycée Blaise DIAGNE ; Lycée John.F. KENNEDY ; Lycée Seydou Nourou TALL), car nous avons jugé que ces établissements sont assez représentatifs dans le système éducatif de l'enseignement moyen secondaire.

## **IV. Collecte des données**

Dans les établissements scolaires, nous n'avons pas eu des difficultés pour accéder à l'information recherchée car celle-ci nous a été présentée de façon très claire par les coordonnateurs des enseignants d'EPS de ces différents établissements. Le but poursuivi était de relever le nombre d'élèves dispensés en EPS dans chaque classe.

Néanmoins, nous avons eu quelques difficultés relatives à la collecte des idées, car on a pu collecter 44 questionnaires sur 50 pour les garçons et 49 questionnaires sur 50 pour les filles.

### **V. Traitement des données**

Pour le dépouillement des questionnaires, nous avons calculé le pourcentage (%) que  $n$  représente par rapport au total des répondants. Le classement définitif par ordre d'importance de l'ensemble des réponses est basé sur les résultats de ces calculs.

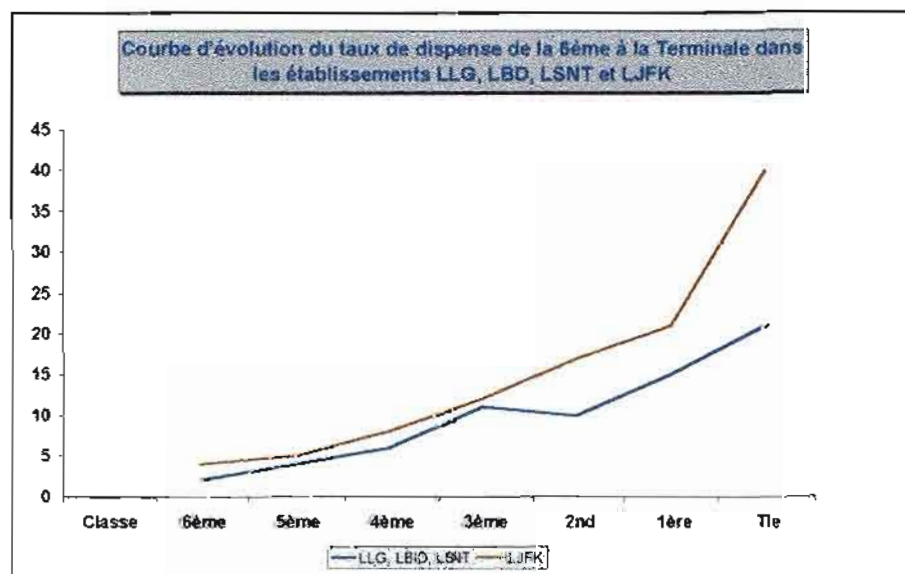
**TROISIEME PARTIE :**

**PRESENTATION DES RESULTATS  
SUIVI DE COMMENTAIRES ET DISCUSSIONS**

## TROISIEME PARTIE : Présentation des résultats suivie de commentaires et discussions

**Tableau 1 : Effectifs de classes de la 6<sup>e</sup> à la Terminale et % des élèves dispensés en EPS dans chaque classe durant l'année scolaire 1997/1998 au LLG, LBD, LSNT et LJFK**

Classes	Etablissements	Effectifs	Garçons dispensés	Filles dispensées	Total dispensés	%
6 <sup>e</sup>	LLG ; LBD, LSNT	790	06	12	18	02
	LJFK	131	-	05	05	04
5 <sup>e</sup>	LLG ; LBD, LSNT	1181	20	27	47	04
	LJFK	146	-	07	07	05
4 <sup>e</sup>	LLG ; LBD, LSNT	1126	22	43	65	06
	LJFK	162	-	13	13	08
3 <sup>e</sup>	LLG ; LBD, LSNT,	1074	32	89	121	11
	LJFK	177	-	23	23	12
2 <sup>nd</sup>	LLG ; LBD, LSNT	2832	86	201	287	10
	LJFK	496	-	87	87	17
1 <sup>ère</sup>	LLG ; LBD, LSNT	1987	99	195	294	15
	LJFK	540	-	115	115	21
T <sup>le</sup>	LLG ; LBD, LSNT	1960	126	293	419	21
	LJFK	311	-	126	126	40



Si nous analysons ces deux courbes, on constate de la sixième à la cinquième que le phénomène est encore timide. De la classe de cinquième à la classe de troisième, le taux de dispense augmente considérablement et atteint en classe de troisième 11% chez les lycées mixtes et 12% au lycée des jeunes filles Kennedy. Et de la classe de troisième à la classe de terminale, le taux de dispense en EPS continue à augmenter et il a doublé en classe de terminale chez les lycées mixtes 21%, par contre il a triplé au lycée des jeunes filles 40%.

Dans ce tableau, nous observons une évolution du phénomène de dispense en EPS en sens croissant, tant chez les filles que chez les garçons.

Pour chaque cycle, le pourcentage le plus élevé a été obtenu dans la classe d'examen; 11% en classe de troisième pour les lycées mixtes et 12% pour le lycée des jeunes filles KENNEDY. Et en classe de terminale, nous notons 21% au niveau des lycées mixtes et 40% chez les filles du lycée KENNEDY.

Il faut cependant noter que cette évolution croissante du taux de dispense, comme la courbe nous le montre, est conforme à l'évolution de l'âge, car on constate que plus on avance en classe supérieure, plus le taux de dispense augmente.

Néanmoins, il faut se rappeler que ces données se réfèrent à l'année scolaire 1997-1998, or durant les années passées, depuis le départ du médecin du centre médico-scolaire, Eric BODOSSOU, il n'y avait plus de médecins attitrés à délivrer les certificats de dispense au niveau du centre médico-scolaire.

Au regard du traitement fait sur des documents (fiches d'examen, BFEM, Bac.), quatre catégories de personnes apposaient leur signature:

- Médecin
- Technicien médical
- Infirmier
- Fiche avec seulement cachet (non identifié)

Ceci pourrait se traduire par une légèreté dans la prise en charge de la médecine scolaire en général et des cas de dispense en particulier.

Car nous estimons que la santé des élèves doit constituer de manière permanente une des préoccupations majeures à l'école.

Donc, comme certains professeurs d'EPS nous l'ont révélé, cette évolution était due à l'octroi abusif de dispenses qu'ils qualifient même de complaisance, surtout, au niveau des classes d'examen. Le taux de dispense atteint 11% en classe de troisième et 21% en classe de Terminale dans les trois lycées mixtes que nous avons étudiés et 12% en classe de troisième et 40% en classe de Terminale chez les filles du lycée KENNEDY.

Il faut noter qu'à ce niveau, les élèves par peur de voir leurs points diminuer à l'examen, allaient chercher facilement des certificats de dispense avec la complicité des médecins de famille.

Par là, nous pouvons dire qu'il y a nettement un manque de moyen humain que souffre l'EPS au niveau du contrôle médical des élèves.

Alors que si nous essayons de comparer les établissements publics que nous avons étudiés à celui d'un établissement privé, le Cours Sainte-Marie de Hann, nous notons que l'évolution du phénomène de dispense n'est pas la même.

En effet, selon les propos du préfet d'EPS du Cours Sainte Marie de Hann, sur la base des données enregistrées dans ce domaine, nous n'avons pas observé une évolution du phénomène de dispense. Ainsi pour le programme sénégalais, en classe de troisième qui compte 160 élèves, il y a seulement trois élèves dispensés en EPS, atteints de maladies cardio-vasculaire, soit 1,8% contre une moyenne de 11,5% pour l'ensemble des quatre établissements où nous avons fait notre étude.

A cet égard, il faut noter une grande différence au niveau des moyens et des infrastructures. Il faut également remarquer qu'ils ne sont pas soumis à la même rigueur au niveau du contrôle médical.

Le Cours Sainte-Marie de Hann compte un médecin pour l'établissement et dès le début de l'année, il fait une visite médicale à tous les élèves de l'établissement et un autre médecin ensuite va faire une contre-visite.

Selon les propos du préfet, le médecin accorde un certificat de dispense seulement aux élèves sérieusement malades, le plus souvent atteints de maladies congénitales. Le médecin peut sortir aussi quelques cas d'inaptitude partielle, privé d'épreuves d'endurance et quelques cas d'asthmatiques qui sont dispensés temporairement en cas de climat (poussière).

**Tableau 2 : Les raisons pour lesquelles les élèves sont dispensés en EPS selon le sexe**

Raisons	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Manifestations cardiaques	11	25	15	30	26	28
Maladies respiratoires	15	34	12	25	27	29
Drépanocytose	05	11	08	16	13	14
Diabète	06	14	04	08	10	11
Anémie sévère	03	07	02	04	05	05.5
Vertiges Malaises fréquentes fatigues précoces	02	04.5	03	06	05	05.5
Handicapé moteur	02	04.5	02	04	04	04
Epilepsie	00	00	01	02	01	01
Ostéomyélite	00	00	01	02	01	01
Luxation congénitale de la rotule	00	00	01	02	01	01
Total	44	100	49	100	96	100

A partir du tableau 2, nous remarquons que les maladies respiratoires et les maladies à manifestation cardiaque constituent les deux causes de dispense en EPS les plus importantes chez les élèves de Terminale. A eux deux, elles constituent 57% des causes de dispense. Réparties par sexe, elles constituent 59% chez les garçons et 55% chez les filles.

Ensuite, les causes de dispense liées à la drépanocytose constituent 14%, dont 11% chez les garçons et 16% chez les filles.

Le diabète constitue 11% des causes de dispense dont 14% chez les garçons et 8% chez les filles.



Les causes les plus faibles sont liées à l'anémie sévère 5.5%, les vertiges, malaises, fatigues précoces 5%, handicapés moteurs 4%, épilepsie, ostéomyélite et luxation congénitale de la rotule constituent chacun 1%.

Parmi les maladies à manifestation cardiaque, nous citerons la tachycardie, l'hypotension, l'hypertension, l'obésité, ..., tandis que les maladies respiratoires désignent ici généralement l'asthme.

Parmi les maladies citées plus haut, certaines ne nécessitent pas le recours au certificat médical de dispense en EPS.

En effet, des maladies comme l'obésité peuvent se traiter avec l'aide des activités physiques et sportives.

Il faut cependant noter que chez les asthmatiques, il y a certains cas qui sont dispensés du cours d'EPS, par contre d'autres cas sont autorisés à faire l'EPS.

Au sujet de la drépanocytose, les certificats de dispense ont été délivrés à des sujets homozygotes (SS) comme aux sujets hétérozygotes (AS). Toutefois, il fallait tenir compte du fait que la forme hétérozygote (AS) ne contre-indique pas la pratique d'activités physiques et sportives.

Le diabétique a aussi besoin de l'activité physique pour l'amélioration de la capacité respiratoire qui en découle.

Si les médecins font systématiquement recours au certificat de dispense chez la plupart, c'est parce que la surveillance requise chez l'enseignant d'EPS

pour les sujets à risque fait défaut à cause des effectifs pléthoriques et du fait du déficit de personnel enseignant en EPS.

**Tableau 3 : Tableau indiquant la question :  
"qui vous a délivré un certificat de dispense ?"**

Réponses	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Un médecin du centre médico-scolaire	44	100	49	100	93	100
Un autre médecin	00	00	00	00	00	00
Un infirmier	00	00	00	00	00	00
Total	44	100	49	100	93	100

A la question "qui vous a délivré un certificat de dispense" ?, 100% des élèves dispensés garçons et filles ont répondu que c'est un médecin du centre médico-scolaire.

Donc les certificats de dispense ont été bel et bien distribués par des médecins attitrés. Alors, on ne peut pas douter de l'origine des certificats de dispense.

Contrairement aux années précédentes, où il n'y avait pas de médecins au niveau du centre médico-scolaire et, où le centre médico-scolaire ne faisait qu'apposer un visa sur les certificats de dispense délivrés par d'autres médecins, alors on peut dire que cela favorisait les dispenses par complaisance, car beaucoup d'élèves avec la complicité des médecins de famille, trouvaient les moyens de s'octroyer un certificat de dispense.

Mais cette année, trois médecins ont été affectés au centre médico-scolaire, et ont le droit exclusif de faire les visites médicales d'aptitude et de délivrer les certificats de dispense.

Il faut noter cependant que ces trois médecins sont des médecins généralistes et ont subi au cours de leur formation un module sur les activités physiques et sportives avec le professeur Fallou CISSE.

L'initiative est salubre car cela a permis de mettre un terme sur les certificats de dispense délivrés abusivement.

**Tableau 4 : Réponses sur la question :  
"Depuis quelle classe êtes-vous dispensé en EPS ?"**

Classes	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Cycle élémentaire	01	02.5	03	06	04	04
6 <sup>e</sup>	02	04.5	01	02	03	03
5 <sup>e</sup>	01	02	03	06	04	04
4 <sup>e</sup>	05	11	05	10	10	11
3 <sup>e</sup>	08	18	07	14	15	16
2 <sup>nd</sup>	06	14	07	14	13	14
1 <sup>ère</sup>	08	18	08	16	16	17
T <sup>le</sup>	07	16	07	14	14	15
Sans réponse	06	14	08	16	14	15
Total	44	100	49	100	93	100

A travers le tableau 4, nous remarquons que la majeure partie des élèves ont été dispensés en EPS à partir des classes de troisième, seconde, première et Terminale, 66% chez les garçons et 58% chez les filles. Et que 2.5% des garçons sont dispensés en EPS depuis le cycle élémentaire contre 6% chez les filles.

Nous constatons que ce tableau montre aussi l'évolution du taux de dispense de la sixième à la Terminale. Les taux de dispense à partir des classes de (troisième, première, Terminale) sont plus considérables (16%, 17%, 15%).

Les élèves dispensés depuis le cycle élémentaire concernent généralement les handicapés moteurs.

Cependant, un élève qui est dispensé depuis la classe de seconde, première ou Terminale, était normalement apte à suivre les cours d'EPS dans les classes antérieures. Et dès lors on peut se poser la question à savoir pourquoi ne le restent-ils pas durant tout le cycle secondaire ?

Quand nous avons interpellé les médecins du centre médico-scolaire sur ce problème, ils nous ont affirmé qu'il existe certaines maladies, le plus souvent cardiaques, qui ne se manifestent pas pendant l'enfance, mais qui se manifestent le plus souvent à un certain âge pendant l'adolescence. Et c'est ce qui explique que des élèves soient dispensés à partir des classes de troisième, seconde, première ou Terminale.

Néanmoins, les médecins du centre médico-scolaire nous ont révélé qu'ils ont accordé cette année, des certificats de dispense à des élèves aptes qui sont exclusivement en classe de Terminale. Car d'après eux, ces élèves durant les années précédentes présentaient à chaque fois des dispenses, et sont restés pendant longtemps sans faire les cours d'EPS. En vue de les aider pour leur réussite au BAC, pour des raisons de note en EPS, ils leur ont délivré un certificat de dispense.

**Tableau 5a : Opinions des élèves dispensés en EPS sur l'EPS**

	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
OUI	42	95	47	96	89	96
NON	02	05	02	04	04	04
Total	44	100	49	100	93	100

**Tableau 5b : Raisons pour lesquelles les élèves dispensés en EPS aiment ou n'aiment pas l'EPS**

		Garçons		Filles		Total	
		N	%	N	%	N	%
O U I	Bon pour la santé	09	20	08	16	17	18
	C'est intéressant	05	11	07	14	12	13
	Distraction	05	11	07	14	12	13
	C'est relaxant	04	09	06	12	10	11
	Il me plaît	02	05	01	02	03	03
	Je connais les bienfaits du sport	00	00	02	04	02	02
NON	C'est fatiguant	02	05	01	02	03	03
	Problèmes de notes	00	00	01	02	01	01
	Sans réponses	17	38	16	33	33	35
	Total	44	100	49	100	93	100

De l'analyse de ces deux tableaux (5a et 5b) il résulte que 95% des élèves dispensés en EPS dont 95% chez les garçons et 96% chez les filles, aiment l'EPS, contre seulement 04% qui n'aiment pas l'EPS.

Les raisons énumérées par les élèves dispensés montrent que 18% l'aiment parce que c'est bon pour la santé ; 13% parce que ça les intéresse et aussi ça les distrait ; 03% l'aiment parce que ça les plaît et 02% parce qu'ils connaissent les

bienfaits du sport. Tandis que 03% ne l'aiment pas parce que c'est fatigant et 01% parce qu'ils ont des problèmes de note en EPS.

Pour le tableau 5, il y a lieu de souligner ici les attitudes dissonantes qui se présentent c'est-à-dire presque tous les élèves dispensés (96%) aiment l'EPS, mais ils ne le pratiquent pas. Donc on peut se demander pour quelles raisons, ces attitudes contrastées se manifestent chez les élèves.

Ainsi, nous pouvons dire que c'est indépendant de leur volonté et que peut-être les manques de moyens humains, matériels et les manques d'infrastructures dans nos écoles publiques ne favorisent pas ces élèves présentant des handicaps à accéder normalement au cours d'EPS.

Par exemple, si nous prenons le Cours Sainte-Marie de Hann, avec le programme français presque tous les élèves présentant un handicap font des activités physiques adaptées à leur besoin, ils sont bien contrôlés et surveillés. Nous pouvons dire là qu'il y a les moyens qui suivent.

Dans nos écoles publiques, pendant le cours d'EPS, tous les élèves sont soumis au même traitement pédagogique. Le professeur d'EPS à cause des effectifs pléthoriques, ne peut pas tenir compte des élèves déficients pour les contrôler. L'enseignant ne tient pas compte des possibilités individuelles, autrement dit des différences et des possibilités de chacun.

Un tel état de fait décourage, parce qu'il sanctionne doublement les élèves faibles ou handicapés.

Nous pensons ainsi, qu'il serait nécessaire de renforcer le personnel enseignant d'EPS et d'en détacher quelques uns qui prendront spécialement en charge les élèves présentant une déficience.

**Tableau 6a : Participation des élèves dispensés à une séance d'EPS, selon le sexe**

%	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Réponses						
OUI	43	98	47	96	90	97
NON	01	02	02	04	03	03
Total	44	100	49	100	93	100

**Tableau 6b : Appréciation du cours d'EPS pour les élèves d'EPS selon le sexe**

%	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Réponses						
Bien	10	23	12	25	22	24
Amusante	06	14	10	21	16	17
Excellents	04	09	07	14	11	12
Très bien	02	04	04	08	06	06
Fatigant	05	11	05	10	10	11
Difficile	06	14	03	06	09	10
Sans réponse	11	25	08	16	19	20
Total	44	100	49	100	93	100

De l'analyse de ces deux tableaux, il résulte que 97% des élèves dispensés ont déjà participé à une séance d'EPS dont 98% chez les garçons et 96% chez les filles, contre 03% qui n'ont pas participé à une séance d'EPS.

Ensuite 59% des élèves dispensés en EPS ont apprécié positivement la séance d'EPS et que 11% l'ont trouvée fatigant, 10% l'ont trouvée difficile.

Donc on peut dire ici que presque tous les élèves dispensés (97%) ont vécu au moins une séance d'EPS. Plus de la moitié (59% ) s'est réjouie d'avoir participé à une séance d'EPS. 24% l'ont trouvée bien, 17% l'ont trouvée amusante, 12% l'ont trouvée excellente et 06% très bien.

**Tableau 7a : Réponses des élèves dispensés en EPS sur la question : "Pensez-vous qu'en faisant d'EPS vous pouvez améliorer votre état de santé ?"**

%	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
OUI	29	66	33	67	62	67
NON	15	34	16	33	31	33
Total	44	100	49	100	93	100

**Tableau 7b : Raisons pour lesquelles les élèves dispensés en EPS affirment qu'ils peuvent améliorer leur état de santé en faisant d'APS**

	%		Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Réponses								
En essayant de nous faire des activités physiques de degré moins élevé	05	17	03	09	08	13		
Par des séances de degré de capacité correspondant à nos capacités	03	10.5	04	12	07	11		
En pratiquant des sports qui aident à la rééducation	05	17	02	06	07	11		
Par des séances de rééducation cardiaque	02	7	04	12	06	10		
En diminuant l'intensité et en nous contrôlant	01	03	04	12	05	08		
En évitant les gros efforts	03	10.5	02	06	05	08		
Sans réponse	1	35	14	42	24	39		
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>33</b>	<b>100</b>	<b>62</b>	<b>100</b>		

A travers le tableau 7, 67% des élèves dispensés pensent qu'ils peuvent améliorer leur état de santé en faisant des activités physiques et sportives dont 66% chez les garçons et 67% chez les filles.

33% des élèves dispensés pensent le contraire.



Ainsi, ils ont proposé comment l'EPS peut elle améliorer leur état de santé. C'est ainsi que 13% affirment qu'ils peuvent améliorer leur état de santé en essayant de leur faire des activités physiques de degré moins élevé, 11% disent que par des séances de degré de capacité correspondant à leur capacité, 11% disent aussi que en pratiquant des sports qui aident à la rééducation, 10%, par des séances de rééducation cardiaque, 8% affirment en diminuant l'intensité du travail et en leur contrôlant et aussi 8% en évitant les gros efforts.

D'après les résultats affichés sur ce tableau, on constate que les 67% des élèves dispensés sont conscients sur l'intérêt de l'EPS sur leur santé, en affirmant que celle-ci peut améliorer leur état de santé. Mais avec le manque de moyens humains et matériels que souffre l'EPS en ce moment, l'enseignement de l'EPS ne peut pas garantir à ces élèves dispensés la pratique normale des activités physiques adaptées à leurs besoins.

**Tableau 8 : Réponses des élèves dispensés en EPS sur la question : "Avez-vous fait le préscolaire ?"**

%	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
OUI	21	48	27	55	48	52
NON	23	52	22	45	45	48
Total	44	100	49	100	93	100

Dans ce tableau, 52% des élèves dispensés ont fait leur préscolaire contre 48% qui ne l'ont pas fait. La variable sexe montre que 55% des filles l'ont fait contre 45% et que 48% des garçons l'ont fait contre 52%.

L'étape préscolaire avec la psychomotricité est très importante pour le développement de l'enfant. En effet, à cette étape, on cherche à développer une éducation physique qui, surtout chez le jeune enfant prend pour objectif premier le développement de structures ou fonctions tels que: schéma corporel, coordination, perception et organisation du temps et de l'espace etc.

Ainsi, nous pensons que ces fonctions, si elles sont bien menées pourront donner à l'enfant des aptitudes pour pratiquer les activités physiques et sportives.

**Tableau 9 : Réponses des élèves dispensés en EPS sur la question : "Dans votre cycle élémentaire votre maître vous faisait-il faire le cours d'EPS ?"**

%	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Réponses						
OUI	20	45	25	51	45	48
NON	24	55	24	49	48	52
Total	44	100	49	100	93	100

Les résultats de l'enquête affichés sur ce tableau montrent que 48% des élèves dispensés affirment que leurs maîtres à l'école élémentaire leur faisait faire l'EPS. Selon le sexe 45% des garçons ont répondu oui contre 55% et 51% des filles ont répondu oui contre 49%.

Si l'on sait qu'au niveau de l'école élémentaire, l'enfant est particulièrement réceptif et avide d'apprendre, les aptitudes dont il aura besoin plus tard se développeront en fonction des nombreuses sollicitations de son environnement. On comprend dès lors que tout retard, toute pauvreté dans les processus d'apprentissages et d'acquisitions de savoirs suscitent des insuffisances difficiles à palier.

Ainsi, dans ce tableau 52% des élèves dispensés ont répondu que leurs maîtres ne leur faisaient pas faire le cours d'EPS alors que l'EPS à l'école élémentaire doit être considéré comme une éducation de base. Selon Jean LEBOULCH "si l'enfant a des difficultés psychomotrices, problème de coordination, d'équilibre, de dextérité, de structuration de son espace d'action, dans ce cas, il aura beaucoup de mal non seulement à réussir dans une activité sportive, mais même pas à s'y intéresser. C'est dans cette catégorie d'adolescents que se recrutent les dispensés d'EPS au lycée.

**Tableau 10 : Réponses des élèves dispensés en EPS sur la question : "A la maison est-ce qu'on vous interdit de jouer ?"**

%	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
OUI	02	05	07	14	09	10
NON	42	95	42	86	84	90
Total	44	100	49	100	93	100

Ce tableau nous montre que qu'on interdit de jouer à la maison , 10% des élèves dispensés (14% chez les filles et 5% chez les garçons) et 90% des élèves dispensés ne sont pas privés de jeux.

Pour le tableau 10, les parents ne sont pas totalement indifférents dans le mesure où 10% des élèves dispensés disent qu'il leur est interdit de jouer à la maison même si les 90% restant disent le contraire.

Mais le jeu n'est pas à proscrire pour les élèves dispensés. En effet, si au plan physiologique, il y a risque d'accident ou d'incident, sur le plan psychosocio-affectif et même moteur, il y a quelque fois avantage pour les élèves dispensés. L'important maintenant est de pouvoir faire le choix judicieux des jeux.

**Tableau 11 : Les activités que pratiquent les élèves dispensés en EPS chez eux**

Réponses	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Aucune	07	16	10	20	17	18
Jeux de l'esprit	07	16	03	06	10	11
Travaux domestiques	00	00	11	23	11	12
Jogging	05	11	01	02	06	07
Tout	04	09	01	02	05	05
Basket	02	05	03	06	05	05
Football	03	07	00	00	03	03
Gymnastique	00	00	02	04	02	02
Celles dont je suis capable de faire	00	00	02	04	02	02
Sans réponse	16	36	16	33	32	35
Total	44	100	49	100	93	100

Les résultats de l'enquête affichés sur ce tableau montrent que 16% des élèves dispensés garçons et 20% des élèves dispensées filles ne font aucune activité physique chez eux; 16% des garçons et 6% des filles pratiquent les jeux de l'esprit; 23% des filles font les travaux domestiques chez elles; 11% des garçons et 2% des filles font le jogging; 9% des garçons et 2% des filles font tout; 12% des garçons et 6% des filles pratiquent le basket et le football; et 2% des filles font la gymnastique.

Sur ce tableau, il se dégage deux situations intéressantes:

- la première consiste à remarquer sur la population des élèves dispensés 18% n'ont aucune activité physique parallèle,

- la deuxième situation nous montre que 23% de cette population des élèves dispensés, s'adonnent parallèlement, soit au jogging, soit au basket, soit au football, ou bien tout à la fois.

Cette dernière situation nous donne l'occasion de nous interroger à la fois sur la validité de leurs certificats de dispense, mais surtout sur le degré de conscience de risque par rapport aux activités que ces élèves ont de leur handicap.

Ici notre inquiétude ne se situe pas au niveau de la pratique de ces activités physiques parallèles que font les élèves dispensés en EPS, mais l'absence de surveillance dont elles peuvent s'accompagner.

**Tableau 12 : Réponses des élèves dispensés en EPS sur la question :  
"Jouez-vous avec vos camarades dans la rue ?"**

Réponses	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
OUI	31	70	15	31	46	49
NON	13	30	34	69	47	51
Total	44	100	49	100	93	100

Sur ce tableau, on constate que 49% des élèves dispensés (G.70%; F.31%) jouent avec leurs camarades, contre 51% (G.30%; F.69%) qui ne jouent pas avec leurs camarades dans la rue.

A travers ce tableau, il ressort que pendant qu'une moitié des élèves dispensés entretiennent des activités ludiques avec leurs congénères (49%), l'autre moitié n'entretient pas d'activités ludiques avec leurs camarades (51%).

Si nous mettons ces deux observations en rapport avec la privation de la pratique de l'EPS, nous dirons que sur le plan socio-affectif, l'EPS pourrait leur permettre d'améliorer leur socialisation.

Nous mettons quelques réserves sur ce point là dans la mesure où nous n'avons pas étudié la même question dans le cas des élèves aptes à pratiquer l'EPS.

**Tableau 13 : Réponses des élèves dispensés en EPS sur la question :  
"Avez-vous un médecin de famille ?"**

%	Garçons		Filles		Total	
	N	%	N	%	N	%
OUI	09	20	29	59	38	41
NON	35	80	20	41	55	59
Total	44	100	49	100	93	100

A travers ce tableau 59% des filles et 20% affirment qu'ils ont un médecin de famille contre 41% chez les filles et 81% de garçons, qui n'en ont pas.

Si 41% des élèves dispensés en EPS peuvent bénéficier des conseils et de la surveillance d'un médecin de famille, 59% n'en bénéficient pas parce que n'ayant pas de médecin de famille.

**QUATRIEME PARTIE :**

**RECOMMANDATIONS**

## **QUATRIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS**

Nous ne saurions terminer cette étude sans essayer de donner des propositions de solutions pour une meilleure organisation du contrôle médical et une revalorisation de l'enseignement de l'EPS.

- Il faut préciser dans les textes réglementant la pratique des APS une liste exhaustive des affections nécessitant ou non une dispense temporaire, partielle ou définitive.
  
- La visite médicale d'aptitude doit être généralisée, (à tous les élèves), systématique, obligatoire à chaque début d'année scolaire. Celle-ci reste indispensable puisque devant donner aux enseignants d'EPS, des indications utiles sur les qualités physiques de chaque élève. Il s'agit là d'un outil pédagogique très important dans la perspective d'un enseignement différencié, essentiellement basé sur le choix et le dosage d'exercices adaptés à des élèves présentant des tares physiologiques.
  
- Les médecins du centre médico-scolaire doivent être des spécialistes en médecine du sport.
  
- Le droit exclusif de consultation et de délivrance de certificats médicaux d'aptitude ou d'inaptitude à l'EPS doit être réservé aux médecins du centre médico-scolaire.
  
- L'enseignant d'EPS doit être doté de la fiche médicale de chaque élève pour lui permettre de comprendre les antécédents médicaux de ces élèves.



- Promouvoir et développer un cadre de concertation entre médecins du centre médico-scolaire et enseignants d'EPS.

- Le coefficient de l'EPS doit être augmenté pour motiver les bons élèves et créer une certaine émulation.

- Des cours d'EPS spéciaux doivent être prévus pour les élèves dispensés dans le but d'améliorer leur santé.

Mais il faut qu'on tente de faire une pédagogie spécialisée. Pour cela, il faut une étude approfondie permettant aux élèves dispensés d'être pris en charge dans l'enseignement de l'EPS et aussi définir des critères d'évaluation prennent en compte leur handicap.

Voilà un certain nombre de recommandations autour desquelles une discussion sérieuse doit être menée afin d'établir les bases d'une revalorisation de la discipline.

## CONCLUSION

L'EPS, c'est d'abord une affaire d'hygiène valable aussi bien pour l'enfant que pour l'adulte. Il faut la préparer dès le bas âge.

L'inactivité physique expose d'avantage à l'angine de poitrine, aux infarctus, à l'hypertension artérielle.

Or la pratique régulière d'activité physique tout au long de sa vie peut aider :

- à combattre efficacement l'obésité ou l'accumulation excessive du tissu adipeux
- à freiner l'épidémie des maladies cardiaques
- à éradiquer les tensions et stress dus à l'émotion excessive
- à retarder les effets néfastes du vieillissement
- à prévenir le diabète sucré, l'hypertension artérielle
- à prévenir les troubles musculaires, les douleurs posturales.

Mais sur la base du travail que nous avons effectué et sur la base des résultats que nous avons obtenus, nous pouvons conclure que le phénomène touche beaucoup plus les filles que les garçons.

C'est un phénomène plus fréquent en classe d'examen qu'en classe normale.

Tout ceci n'est valable que dans un établissement public.

Dans un établissement privé par contre, la gestion de la médecine scolaire est telle que l'évolution constatée dans le public est ignorée dans ce milieu. D'abord le phénomène n'atteint pas les mêmes proportions, mais il n'évolue pas en fonction de l'avancée en classe supérieure.

Mais nous retiendrons que la visite médicale ne s'effectue pas ni de la même manière, ni avec la même rigueur.

Dans notre étude nous avons vu aussi que les causes les plus importantes de dispense en EPS sont dues à des maladies cardio-respiratoires (57%) et que cette année, tous les certificats médicaux ont été délivrés par les trois médecins du centre médico-scolaire qui ont pris fonction à partir de cette année même, contrairement aux années passées où il n'y avait plus de médecins au centre après le départ du médecin Eric BODOSSOU.

Donc nous espérons qu'avec leur compétence, ils parviendront à éradiquer les dispenses de complaisance.

Si dans notre étude, nous avons vu que presque tous les élèves dispensés aiment l'EPS (96%) et que 23% s'adonnent à des APS, nous pensons qu'il serait nécessaire de trouver des moyens pour ces élèves dispensés en EPS, en vue de faire des activités physiques et sportives adaptées à leur besoin.

Les recommandations que nous avons avancées devraient être prises en charge par toutes les parties intervenant dans ce vaste système qu'est l'école sénégalaise.

## BIBLIOGRAPHIE

Sous la direction de CLERMONT S., CARON F., SKROTZKY K. "Activité physique adaptée" Gaëtan MORIN éditeur.

M.VIAL "La Rééducation psycho-motrice" In Inter-Education n° Special fév 1969 Education et Rééducation psycho-motrice.

THIBAULT J. "Sport et EPS" J.URIN 1979.

MBAYE R.A. L'EPS dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire général et technique de la région de Dakar, Analyse et Perspective" Mémoire de Maîtrise ES.STAPS INSEPS Dakar 1998.

DIALLO I. "Contribution à l'exploration de l'aptitude physique du sportif sénégalais, porteur du trait drépanocytaire" Mémoire de Maîtrise ES.STAPS INSEPS Dakar 1998

ABINSON J.G. Andrew Ph.D. et ANDREW G.M. "L'enfant, le sport et l'activité physique".

HEBRARD Alain "EPS : Réflexions et perspectives"

Sous la direction de ZIMMERMAN D. "Questions / Réponses sur l'EPS" Paris E.S.F, 1977

THOMAS R. / ECLACHE J.P. / KELLER J. "Les aptitudes motrices : Structure et Evaluation".

Revue EPS n° 264 Mars - Avril 1997

Revue EPS n° 231 Sept - Oct 1991

I.O. Les institutions officielles du Sénégal . Chap 3

Décret n° 79, 1165, portant organisation de l'enseignement

TESSIE J. Revue EPS n° 38 Jan 1958

## ANNEXES

QUESTIONNAIRE  
(Destiné aux élèves dispensés)

Ce questionnaire a pour but essentiel de recueillir votre contribution à l'élaboration d'un mémoire de maîtrise STAPS. Le caractère anonyme de son exploitation est garanti.

Pour répondre, il vous suffit de mettre une croix dans la case de votre choix ou de rédiger en quelques mots votre réponse.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Age : .....

Sexe :  M  F

Classe : .....

1- Etes-vous dispensé en éducation physique et sportive(E.P.S.)?

Oui  Non

a) Si oui, pourquoi.....

b) Si c'est à cause d'une maladie, précisez laquelle :.....

2 - Qui vous a délivré un certificat de dispense ?

- Un médecin du centre médico-scolaire  
 Un autre médecin  
 Un infirmier

3 - Depuis quelle classe êtes-vous dispensé en E.P.S. ?

4 - Aimez-vous l'E.P.S. ?

Oui  Non

Pourquoi ? .....

5 - Avez-vous déjà participé à une séance d'E.P.S. ?

Oui  Non

a) Si oui, en quelle classe ?.....

b) Comment l'avez-vous trouvé ?.....

6 - Pensez-vous qu'en faisant des activités physiques ou du sport, vous pouvez améliorer votre état de santé ?

Oui  Non

Comment ?.....

7- Avez-vous fait le préscolaire ?

Oui  Non

8- Dans votre cycle élémentaire, votre maître vous faisait-il faire le cours d'E.P.S. ?

Oui  Non

a) Si oui, vous y participiez ?.....

b) Pourquoi.....



9) A la maison, est-ce qu'on vous interdit de jouer ?

OUI

NON

10) Quelles sont les activités que vous pratiquez à la maison ?

.....  
.....

11) Jouez-vous avec vos camarades dans la rue ?

OUI

NON

12) Avez-vous un médecin de famille qui vous suit régulièrement ?

OUI

NON

Si oui, combien de fois vous y allez dans l'année ?

.....